

Recommandations relatives au changement de TVA

[Cliquez ici pour télécharger le fichier pdf](#)

Votre logiciel Gexos est-il compatible avec le changement de TVA ?

Vous disposez d'une version GexosPro ou GexosBusiness 1.x.

Votre logiciel Gexos est limité à 6 taux de TVA maximum. Vous ne pouvez pas remplacer une TVA par une autre, par conséquent, vous devez vous assurer que vous disposez d'un (des) emplacement(s) disponible(s) dans les catégories de TVA.

Pour cela, ouvrez les préférences de GexosPro / Business, cliquez sur le bouton MES ENTREPRISES, onglet GESTION, sous-onglet TVA :

Catégorie TVA	%
TVA1	19.60
TVA2	5.50
Sans TVA	0

Si vous ne disposez plus d'emplacement(s) disponible(s), votre logiciel Gexos n'est pas compatible avec le changement de TVA. Nous vous recommandons de prendre contact avec notre service commercial.

ATTENTION : Vous ne devez pas remplacer un ancien taux de TVA par un nouveau sous peine de destruction de tous vos devis, commandes, factures...

Vous disposez d'une version GexosBusiness 2.x

Votre logiciel GexosBusiness 2 est parfaitement compatible avec le (les) nouveau(x) taux de TVA.

1

Modification des taux de TVA sur GexosPro et GexosBusiness 1.x (pour GexosBusiness 2.x, voir plus bas)

Vous devez commencer par faire une copie de sauvegarde de votre dossier complet Gexos. En cas d'erreur, vous ne pourrez plus revenir en arrière et devrez recourir à votre sauvegarde.

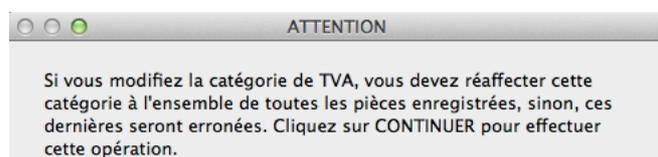
La première étape consiste à créer dans les préférences de Gexos, le (les) nouveau(x) taux de TVA.

Ouvrez les préférences Gexos puis cliquez sur le bouton MES ENTREPRISES onglet GESTION, sous-onglet TVA :

Catégorie TVA	%
TVA1	19.60
TVA2	5.50
Sans TVA	0

Dans le premier emplacement disponible, saisissez le (les) nouveau(x) taux de TVA.

Dans la boîte de dialogue suivante, cliquez sur ANNULER



Annuler

Continuer

2

Si vous effectuez habituellement les transferts de vos journaux comptables vers votre logiciel de comptabilité ou votre expert comptable, vous devez modifier vos comptes comptables. Sinon, allez directement au chapitre 3.

Toujours dans les préférences de Gexos, cliquez sur le bouton MES ENTREPRISES onglet GESTION, sous-onglet JOURNAUX ET COMPTES COMPTABLES.

Saisissez vos nouveaux comptes d'achat, de vente et de TVA relatifs aux nouveaux taux de TVA :

Comptes de tiers	Comptes d'achat	Comptes de vente	Comptes de TVA collectée	Comptes de TVA déducti
Compte achats TVA1	607			Exemple 60700000
Compte achats TVA2	607			
Compte achats TVA3	607			
Compte achats	607			
Compte achats	607			
Compte achats	607			
Compte achats sans TVA	607			

Appliquez ensuite les nouveaux taux de TVA par défaut :

TVA par défaut pour les pièces - 20

TVA par défaut pour les références articles

Quittez les préférences de Gexos.

Vous devez ensuite affecter les comptes comptables à chacun de vos articles de votre bibliothèque.

Pour cela, ouvrez votre bibliothèque articles puis recherchez l'ensemble de vos articles.

Ouvrez le premier article (mode modification) puis dans la zone COMPTES COMPTABLES, saisissez vos comptes comptables d'achat, de vente et de TVA relatifs aux nouveaux taux de TVA.

Comptes achat	Vente	TVA	Analytique
TVA1	19,60 %	707	
TVA2	5,50 %	707	
TVA3	20,00 %	7072004	

Ceci est à faire sur tous les articles.

Pour faciliter la saisie des comptes comptables sur tous les articles de la liste, vous pouvez effectuer un traitement groupé. Pour cela, recherchez tous les articles disposant des mêmes comptes comptables. Ouvrez le premier article puis affectez le compte comptable de vente correspondant au nouveau taux de TVA :

Comptes achat	Vente	TVA	Analytique
TVA1	19,60 %	707	
TVA2	5,50 %	707	
TVA3	20,00 %	7072004	

Sans quitter la rubrique (au besoin, recliquez sur la rubrique), choisissez dans le menu EDITION, l'option REMPLACER LE CONTENU DE LA RUBRIQUE...

Edition	Tarifs	Format	Fenêtres	Out
Annuler Frappe				⌘
Couper				⌘
Copier				⌘
Coller				⌘
Effacer				⌘
Tout sélectionner				⌘

- Insérer un point d'insertion
- Rechercher et remplacer
- Remplacer le contenu de la rubrique...

Puis cliquez sur le bouton REMPLACER :

Remplacer le contenu de la rubrique

Dans les 1 enregistrement(s) en cours d'utilisation, remplacer définitivement le contenu de la rubrique "CPTV_VTE3" ?

Remplacer par : "7072004"

Remplacer par num. de série :

N° de départ :

Incrément :

Répercuter dans Options d'entrée

Remplacer par le résultat du calcul :

Gexos appliquera la modification sur tous les articles de la liste. Procédez de même pour vos autres comptes comptables.

3

Vous devez aussi réaffecter le nouveau taux de TVA par défaut pour chaque article :

Pour cela, ouvrez votre bibliothèque articles puis recherchez l'ensemble de vos articles concernés par la TVA 20%

Catégorie TVA

Pour faciliter la saisie des taux de TVA par défaut sur tous les articles, vous pouvez effectuer un traitement groupé. Pour cela, recherchez tous les articles disposant des mêmes taux de TVA. Ouvrez le premier article puis affectez nouveau taux de TVA :

Catégorie TVA

Sans quitter la rubrique (au besoin, recliquez sur la rubrique), choisissez dans le menu EDITION, l'option REMPLACER LE CONTENU DE LA RUBRIQUE...

Edition	Tarifs	Format	Fenêtres	Out
Annuler Frappe				⌘
Couper			Liste	⌘
Copier				⌘
Coller				⌘
Effacer	Type		ACHAT	⌘
Tout sélectionner				⌘
Insérer un point d'insertion				
Rechercher et remplacer				
Remplacer le contenu de la rubrique...				

Puis cliquez sur le bouton REMPLACER :

Remplacer le contenu de la rubrique

Dans les 2 enregistrement(s) en cours d'utilisation, remplacer définitivement le contenu de la rubrique "TYPE_TVA" ?

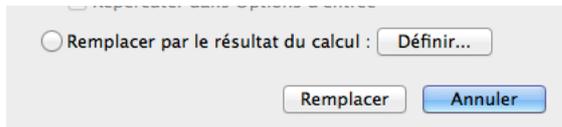
Remplacer par : "FR 20"

Remplacer par num. de série :

N° de départ :

Incrément :

Répercuter dans Options d'entrée



Gexos appliquera la modification sur tous les articles de la liste.

4

Vous devez ensuite créer de nouveaux modèles d'impression de devis, commandes et factures permettant d'afficher les nouveaux taux de TVA. Pour cela, ouvrez les préférences de Gexos, cliquez sur le bouton MES ENTREPRISES, onglet MODELES D'IMPRESSION puis repérez les modèles que vous utilisez par défaut (au besoin, notez les sur un papier).

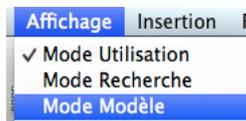


cliquez ensuite sur le bouton OUTILS, onglet MODELES D'IMPRESSION. Cliquez sur le bouton MODIFIER LES MODELES DE PIECES.



Gexos ouvre une nouvelle fenêtre permettant de modifier vos modèles d'impression.

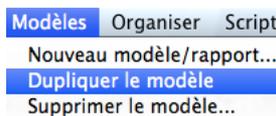
Dans le menu AFFICHAGE, choisissez MODE MODELE :



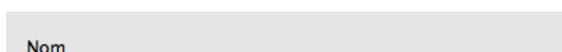
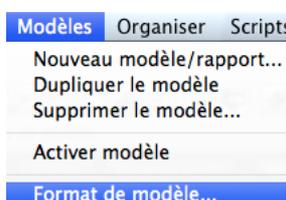
Choisissez le modèle que vous utilisez pour imprimer vos devis dans la barre d'outils :



Afin de conserver votre ancien modèle, vous devez le dupliquer pour le modifier avec les nouveaux taux de TVA . Cliquez sur le menu MODELES puis choisissez l'option DUPLIQUER LE MODELE :



Vous devez ensuite renommer votre nouveau modèle. Pour cela, cliquez sur le menu MODELES puis choisissez l'option FORMAT DE MODELE. Vous pouvez donner un nouveau nom à votre modèle.



DCF_DEVIS_TVA_20%

Vous devez ensuite repérer les rubriques relatives à l'affichage des taux de TVA et des montant de TVA. Ces rubriques se trouvent dans la zone basse de votre modèle.

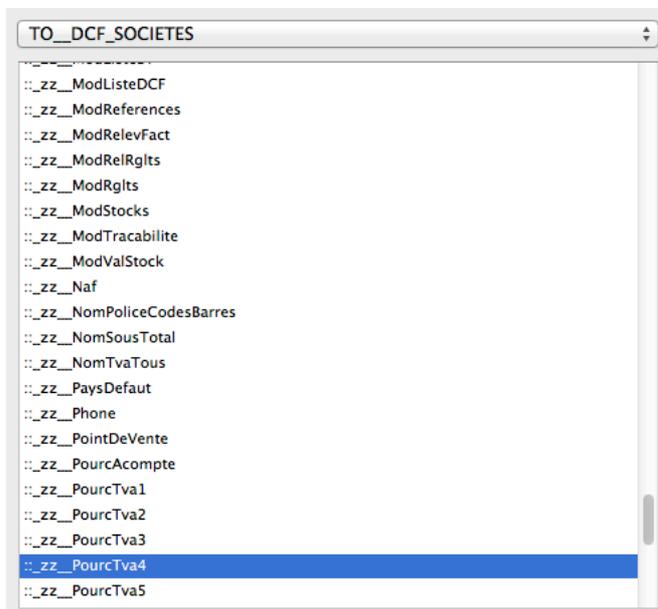
Double-cliquez sur la rubrique `::zz` située à coté du premier taux de TVA

- S'il ne se passe rien quand vous double-cliquez sur la rubrique, il se peut qu'un cadres transparent superpose la zone. Dans ce cas, décalez ce cadre vers la droite et repositionnez-le après avoir effectué les modifications.

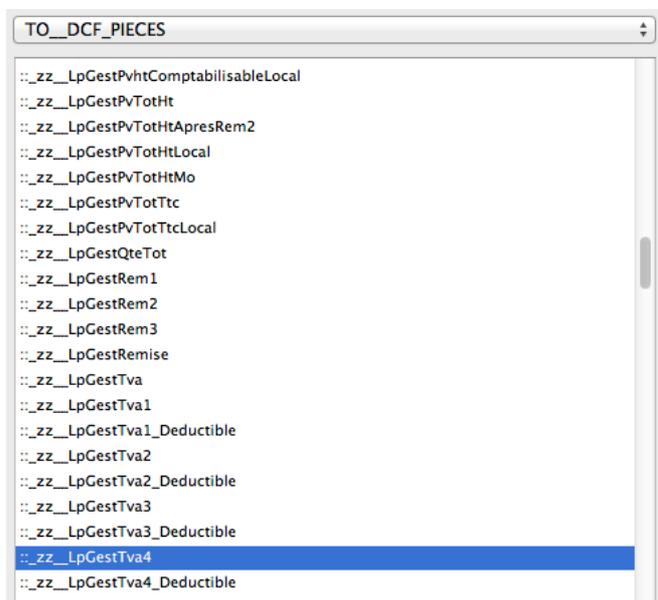
- Si Gexos vous dit qu'il ne trouve pas de fichier, annulez ce message puis continuez.

Montant H.T.::SI	::zz__LpGestTx
Total net HT	::zz__LpGestTx
TVA	::zz__LpGestTx
TVA	::zz__LpGestTx
Montant TTC::SI	::zz__LpGestTx

Dans la fenêtre de choix de rubrique, choisissez la rubrique correspondante au nouveau taux de TVA :



Double-cliquez ensuite sur la rubrique correspondante au montant de la TVA



Dans la fenêtre de choix de rubrique, choisissez la rubrique correspondante au nouveau montant de la TVA

(dans notre exemple, ::_zz__LpGestTva4)

Procédez ensuite de même pour les autres taux de TVA puis sur les autres modèles d'impression.

Une fois vos modèles terminés, fermez la fenêtre des modèles.

5

Vous devez ensuite affecter les nouveaux modèles d'impression par défaut pour chaque type de pièce dans les préférences de Gexos.

Ouvrez les préférences de Gexos, cliquez sur le bouton MES ENTREPRISES puis sur l'onglet MODELES D'IMPRESSION

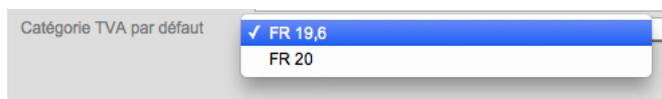


Choisissez pour chaque type de pièce le nouveau modèle d'impression que vous avez créé.

Si celui-ci n'apparaît pas dans la liste, re-vérifiez le nom que vous avez donné à votre modèle. Il doit commencer par «DCF_»

Fermez les préférences de Gexos.

Vous devez ensuite effectuer une recherche avancée sur vos contacts pour vérifier qu'une TVA personnalisée avec l'ancien taux de TVA n'a pas été affectée à l'un d'entre eux. Si tel est le cas, vous devez réaffecter le nouveau taux approprié (onglet GESTION).



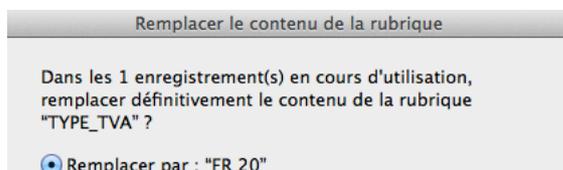
Pour faciliter la saisie des catégories de TVA par défaut sur tous les contacts de la liste, vous pouvez effectuer un traitement groupé. Pour cela, Ouvrez le premier contact, onglet GESTION puis affectez la nouvelle catégorie de TVA :



Sans quitter la rubrique (au besoin, re-cliquez sur la rubrique), choisissez dans le menu EDITION, l'option REMPLACER LE CONTENU DE LA RUBRIQUE...



Puis cliquez sur le bouton REMPLACER :



Remplacer par num. de série :
 N° de départ :
 Incrément :
 Répercuter dans Options d'entrée
 Remplacer par le résultat du calcul :

Gexos appliquera la modification sur tous les contacts de la liste.

ATTENTION : Le changement du taux de TVA n'est pas rétro-actif sur les pièces déjà créées.

1 GexosBusiness 2.x

Modifications des taux de TVA sur GexosBusiness 2.x

Vous devez commencer par faire une copie de sauvegarde de votre dossier complet Gexos. En cas d'erreur, vous ne pourrez plus revenir en arrière et devrez avoir recours à votre sauvegarde.

La première étape consiste à créer dans les préférences de Gexos, le (les) nouveau(x) taux de TVA.

Ouvrez les préférences Gexos puis cliquez sur le bouton MES ENTREPRISES onglet GESTION, sous-onglet TVA :

Catégorie TVA	%	Déductible	
CE	19,60	<input checked="" type="checkbox"/>	▲ ▼
FR 19,6	19,60	<input type="checkbox"/>	▼
FR 2,10	2,10	<input type="checkbox"/>	▼
FR 5,5	5,00	<input type="checkbox"/>	▼
FR 7	7,00	<input type="checkbox"/>	▼

2

Ajoutez le (les) nouveau(x) taux de TVA.

Appliquez les nouveaux taux de TVA par défaut :

TVA par défaut pour les pièces 20
 TVA par défaut pour les références articles

Si vous effectuez habituellement les transferts de vos journaux comptables vers votre logiciel de comptabilité ou votre expert comptable, vous devez modifier vos familles comptables. Sinon, allez directement au chapitre 3.

Toujours dans les préférences de Gexos, cliquez sur le bouton MES ENTREPRISES onglet GESTION, sous-onglet JOURNAUX ET COMPTES COMPTABLES.

Modifiez vos familles comptables et vos comptes de TVA relatifs aux nouveau taux de TVA :

Journaux Comptes de tiers Comptes produits Comptes TVA
 La définition des comptes produits s'effectue via des familles comptables. Celles-ci permettent d'affecter les comptes d'achat et le comptes de vente.

 Famille comptable par défaut:
 Compte d'achat de compensation d'arrondis
 Compte de vente de compensation d'arrondis

ACHAT VEHICULE
INVESTISSEMENT MATERIEL
IMPOT SOCIETE
ACHAT PRESTATION IMPRESSION
CARBURANT
FOURNITURES DE BUREAU
VETEMENT DE TRAVAIL
ACHAT LOGICIEL
ENTRETIEN DEPANNAGE VEHICULE
PRIME ASSURANCE

Fermez les préférences.

3

Vous devez ensuite effectuer une recherche avancée sur vos contacts pour vérifier qu'une TVA personnalisée avec l'ancien taux de TVA n'a pas été affectée à l'un d'entre eux. Si tel est le cas, vous devez réaffecter le nouveau taux approprié (onglet GESTION)

Catégorie TVA par défaut

✓ FR 19,6
FR 20

Pour faciliter la saisie des catégories de TVA par défaut sur tous les contacts de la liste, vous pouvez effectuer un traitement groupé. Pour cela, Ouvrez le premier contact, onglet GESTION puis affectez la nouvelle catégorie de TVA :

Catégorie TVA par défaut

FR 20

Sans quitter la rubrique (au besoin, recliquez sur la rubrique), choisissez dans le menu EDITION, l'option REMPLACER LE CONTENU DE LA RUBRIQUE...

Édition	Outils	Liens	Fenêtres	Out
Impossible d'annuler				
Couper				
Copier				
Copier adresse				
Coller				
Effacer				
Dupliquer				
Tout sélectionner				
Rechercher et remplacer				
Remplacer le contenu de la rubrique...				

Puis cliquez sur le bouton REMPLACER :

Remplacer le contenu de la rubrique

Dans les 1 enregistrement(s) en cours d'utilisation, remplacer définitivement le contenu de la rubrique "TYPE_TVA" ?

Remplacer par : "FR 20"

Remplacer par num. de série :

N° de départ :

Incrément :

Répercuter dans Options d'entrée

Remplacer par le résultat du calcul :

Gexos appliquera la modification sur tous les contacts de la liste.

Vous devez ensuite réaffecter le nouveau taux de TVA par défaut pour chaque article :

Catégorie TVA

Pour simplifier cette opération, vous pouvez effectuer un traitement groupé sur une liste d'articles. Commencez par rechercher les articles concernés puis dans la liste d'articles, menu ARTICLES, choisissez l'option APPLIQUER UNE CATEGORIE DE TVA SUR LA LISTE :

Supprimer une requete...
Nouvelle référence achat / vente
Liste de toutes les références
Liste des références achat
Liste des références vente
Liste des ouvrages
Analyse des qté de vente de la liste d'articles
Importer des références articles à partir d'un fichier texte
Exporter la liste des références articles...
Importer une liste de références au format Gexos
Exporter la liste des références au format Gexos
Gammes
Catalogue internet
Sérialisation
Affecter un fournisseur...
Liste des familles comptables
Affecter une famille comptable...
Liste des familles tarifaires
Appliquer une famille tarifaire...
Modifications de prix...
Mise à jour des sous-ensembles
Actualiser les prix de revient des références de la liste des pièces
Actualiser le cours des devises des références...
Appliquer une catégorie de TVA sur la liste...

ATTENTION : Le changement du taux de TVA n'est pas rétro-actif sur les pièces déjà créées.